Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-069_05_2026-DE

Bordereau de signature

069_schéma gens du voyage

Signataire	Date	Annotation
Frédérique MINSSIEUX	27/05/2026	**Action : Visa**
Thierry BEAUJOUAN	01/06/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de Thierry BEAUJOUAN (Maire , COMMUNE DE GUIPRY-MESSAC) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 22 mai 2026 à 14:45 au 22 mai 2029 à 14:45.
Frédérique MINSSIEUX	01/06/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : PDF_34304 // Deliberations

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-069_05_2026-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Guipry Messac

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	28	29

Vote
A la majorité
Pour : 26 Contre : 3 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 26 Mai à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Guipry Messac s'est réuni à la Salle du Conseil - mairie annexe, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/05/2026.

Présents : M. BEAUJOUAN Thierry, Maire, DIVET Marcel, FERRIER Marie-Josèphe, FOUREL Céline, GENDROT Jean-Marc, GUILLOT Sandrine, LERAY Michel, MENOUX Serge, MERCIER Gaëlle, PITRE Rémi, PLANCHENAULT Thérèse, ROUL Christophe, VOLAND Christian, Mmes : ALONZO-BOUSQUET Claire, CHAMPAGNAT Victoria, DIVET Chrystèle LACHUER Maude, LE CORRE Maëla, MARTIN Alice, PAUMIER Vanessa, PENIGUEL Anne-Laure, TRÉMOUREUX Audrey, MM : BOULAIS Marvin, CHEREL Emmanuel, GIROT Charles-Henry, L'HERNAULT Thimothée, RIVAUX Emmanuel, VENET Clément,

Absent(s) ayant donné procuration : DAVID Emilie à Mme FERRIER Marie-Josèphe,
Absent(s) : MAUNY Odile, Mme GÉRARD Marie, MM : CHEVÉ Pierre-Henri SAULNIER Thomas,

A été nommé(e) secrétaire : Mme DIVET Chrystèle

2026_069 – Avis sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage d'Ille et Vilaine 2026-2032

Le 15 décembre 2025, le Conseil municipal a rendu un avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du Voyage d'Ille-et-Vilaine pour la période 2026-2032. Pour des considérations de sécurité juridique, la préfecture d'Ille et Vilain et le Département renouvelle la consultation des EPCI et des communes. Un nouvel avis de la commune est donc sollicité.

Pour rappel, ce nouveau schéma comporte 44 actions réparties dans 8 thématiques :

- *Accueil (fiches 1 à 13)*
- *Habitat (fiches 14 à 15)*
- *Urbanisme (fiches 16 à 19)*
- *Election de domicile (fiches 20 à 23)*
- *Inclusion sociale et territoriale (fiches 24 à 27)*
- *Scolarisation et actions socio-éducatives (fiches 28 à 31)*
- *Santé (fiches 32 à 36)*
- *Accompagnement social et insertion (fiches 37 à 44)*

Concernant Vallons de Haute Bretagne, les constats et enjeux indiqués :

- *Étude pour vérifier le besoin de l'aménagement de deux terrains familiaux sur le secteur de Guipry-Messac ou, en fonction de l'étude, créer une halte de passage*

Signé par : Thierry BEAUJOUAN
Date : 01/06/2026
Qualité : LE MAIRE

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 035-200054864-20260526-069_05_2026-DE

- *Poursuivre l'entretien de l'aire à Guichen*
- *Etudier la création d'aire de petits passages sur Guichen et Guipry-Messac*
- *Identifier les terrains privés occupés par des résidences mobiles et étudier les possibilités de régularisation des terrains en zone A ou N*
- *Poursuivre les actions de coordination pour favoriser l'accès aux droits des ménages*
- *S'impliquer davantage dans les instances politiques et techniques du schéma (pour mémoire, participation de VHBC à 2/8 commission consultative, 0/13 CA d'AGV35)*

Monsieur le Maire propose de réitérer l'avis émis en décembre 2025. Le conseil avait en effet émit un avis favorable avec une réserve portant sur le non cumul de nouveaux terrains familiaux et de terrains de petits passages.

DELIBERATION

Considérant le projet de nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage d'Ille et Vilaine proposé par le département sur la période 2026-2032.

Sur rapport de M. BEAUJOUAN, Maire,
Le conseil municipal, après avoir délibéré, a décidé, à la majorité, de :

Donner un avis favorable avec réserves sur le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage d'Ille et Vilaine 2026-2032

Dire que les réserves portent sur le fait que, compte tenu du fait qu'il n'existe pas de terrains de petit passage sur la Commune de Guipry-Messac, il convient de créer soit des terrains familiaux, soit des aires de petits passages, mais pas les deux.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 27/05/2026
Le Maire
Thierry BEAUJOUAN